

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO  
Cercle de Kati  
Commune rurale de Dogodouman

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DOGODOUMAN

**2008- 2012**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2008

## **I. INTRODUCTION**

### **1.1 : Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du Programme National de Sécurité**

#### **Alimentaire**

La mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire à travers lequel la République du Mali a opté pour une gestion décentralisée de la sécurité alimentaire faisant de celle-ci un espace ouvert à tous les partenaires.

Ce programme et la traduction de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, SNSA, adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali, ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de décentralisation et implique le niveau national, régional, local et communal.

Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

Les défis et les enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire sont :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat ;

Cette stratégie nationale se fixe les objectifs suivants :

#### **Objectifs généraux :**

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires

#### **1.2 Méthodologie :**

Pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire, PSA, la démarche comprenant quatre étapes a été adoptée :

- L'étape de diagnostic
- L'étape de concertation
- L'étape de planification/programmation
- L'étape de validation/restitution

La première phase du diagnostic consiste à l'établissement d'une situation de référence ; connaître les potentialités et les contraintes de la collectivité, du milieu, des hommes, l'évolution de l'environnement.

- Ce diagnostic a été fait suivant les quatre piliers de la sécurité alimentaire, à savoir :
- La disponibilité des aliments
- L'accès aux aliments
- L'utilisation des aliments
- La stabilité dans l'approvisionnement

L'analyse de la situation a consisté à l'énumération des potentialités, des contraintes et des solutions à envisager pour résoudre les problèmes.

L'étape suivante était celle de la planification, ce qui a consisté un atelier le 14 octobre, qui a regroupé les services techniques (OHVN, SCN), les partenaires au développement et les élus communaux.

Il s'agit là de revoir ensemble le diagnostic pour proposer une planification de l'ensemble des activités pour une durée de cinq ans.

L'étape de la concertation communautaire, élus, chefs de villages était celle qui a un caractère de sensibilisation des communautés. Elle a permis aussi de situer les citoyens de la commune en termes d'efforts à consentir pour financer ce plan de sécurité.

La dernière étape est celle de la restitution et validation par le conseil communal au cours d'une session ordinaire.

### **1.3. Présentation de la commune**

#### **1.3.1 Historique**

La commune de Dogodouman est composée de trois villages aux génisses différentes à savoir : les villages de Dogodouman, Gringoumé et Talco II.

- Le village de Dogodouman : Issu de la déformation de Dougoudouman a été fondé par Maridjè CAMARA chasseur de son état et fils de Famba CAMARA il y a des siècles. Originaire de Siby, avec les mouvements migratoires s'est installé d'abord à Lassa quartier situé en Commune IV en suite créa le village de Dogodouma où la chasse était prospère. Le village s'est agrandi petit à petit avec la venue d'autres communautés.
- Le village de Talco II : Partie intégrante de Dogodouman, ce village a vu le jour suite à l'urbanisation avec le déplacement des déguerpis de Talco I. Le village a pris le nom d'un arbre appelé « Tali » situé au bord de la rivière près des collines. Sa population est mixte avec l'arrivée des déguerpis.
- Le village de Gringoumé : Les Coulibaly de Ségou fuyant la guerre se sont installés sur la colline de Gringoumé lequel nom fut donné au village. L'installation des Coulibaly date de longtemps car elle est plus vieille que celle des Touré et Niaré de Bamako auxquels ils ont prêté main forte avec la dispersion de la communauté « Soumbala » pour qu'ils rejoignent Bamako. Jusqu'à nos jours, les Touré et Niaré de Bamako prennent part aux cérémonies traditionnelles du village de Gringoumé.

#### **1.3.2 Situation géographique**

La commune rurale de Dogodouman, située à 20 km du cercle de Kati sur une superficie de 120 km<sup>2</sup> traversée par le Mont Manfing, la rivière Woyowayanko et ses différents affluents est limitée comme ci-dessous :

- A l'Est par la commune IV du District de Bamako
- A l'Ouest par Doubabougou
- Au Nord par la commune de Kati
- Au Sud par la commune de Mandé et la commune IV.

En outre la commune rurale de Dogodouman composée de trois (03) villages a une population d'environ 10 200 habitants.

#### **1.3.3 Population**

La population de la commune rurale de Dogodouman d'environ 10 200 habitants avec un taux d'accroissement de 4,22 % et un taux de natalité de 2,94 %.

En plus des autochtones, les populations en générale viennent de Kayes, Ségou, Kolokani, Mandé, et Guinée. Les langues dominantes sont le Bambara, le Bobo, le Kasonké, le Malinké. Les principales religions sont l'Islam, le Christianisme et l'Animisme.

Dans la commune rurale de Dogodouman, existent plusieurs associations tant sociales que culturelles et parmi lesquelles il faut retenir : les associations des femmes, de jeunes, des associations villageoises et des associations culturelles. Ces associations sont du type soit moderne (8/17) ou traditionnel.

La commune rurale de Dogodouman entretient de bons rapports de partenariat (13 partenaires) dans le cadre de l'appui technique et financier concernant les domaines du monde rural, du planning familial, de l'éducation non formelle, de l'eau, de la lutte contre la pauvreté et d'appui conseil aux collectivités communales.

#### **1.3.4 Accessibilité**

La commune rurale de Dogodouman est accessible par deux (2) axes routiers à savoir :

- 1 (axe) piste améliorée d'une longueur de 03 (trois) km traversant les villages de Dogodouman et Konimbabougou
- 1 (axe) piste saisonnière de 27,5 km traversant les villages de Dogodouman Coro et Coura, Talico, Konombabougou et Gringoumé.

La piste améliorée mérite d'être bitumée car elle est la seule de la commune. Quant aux pistes saisonnières elles sont presque impraticables à cause de la montagne.

### **1.3.5 Ressources naturelles**

La commune de Dogodouma dispose de :

- la forêt
- les terres agricoles
- les cours d'eau.

La forêt est caractérisée par la présence de grands arbres comme le karité, le néré, guélé, boubou, wolo, etc... La contrainte qui se pose à la forêt est celle de l'exploitation abusive (60 %) qui se manifeste par la coupe des espèces protégées. La cueillette est pratiquée par les femmes. Cinq bois sacrés existent dans la commune. Les terres agricoles permettent la culture du mil, sorgho, maïs, poids de terre, haricot, arachide. Les terres agricoles se situent sur les collines, ce qui ne favorise guère une agriculture moderne.

En matière d'infrastructures agricoles, la commune dispose de 10 difficultés. Dans l'ensemble le rendement des cultures est inférieur à la normale.

### **1.3.6 Infrastructures et équipements**

La commune de Dogodouman possède des infrastructures et équipements dans les sous-secteurs ci-dessous :

- le siège de la mairie Dogodouman
- un centre de santé communale (CSCOM) Dogodouman
- un groupe scolaire A, B, 2<sup>ème</sup> cycle Dogodouman
- une école publique Gringoumé
- un jardin d'enfant Dogodouman
- un centre multifonctionnel Dogodouman
- clôture et bus du parc de résistance Samory Dogodouman
- un centre d'alphabétisation
- 22 forages équipés de pompes manuelles
- une adduction d'eau
- un marché en cours d'aménagement à Dogodouman
- une maternité à Gringoumé.

Ces infrastructures et équipements à 6/11 sont à un état passable voire même mauvais. Les infrastructures scolaires sont en nombre insuffisant, néanmoins des structures de gestion existent et travaillent en étroite collaboration avec la commune par une convention. Quant aux infrastructures sanitaires, elles demeurent pour le moment non opérationnelles. L'approvisionnement en médicaments s'effectue à partir de l'hôpital de Kati.

### **1.3.7 Activités socio- économiques et culturelles**

- l'Economie Rurale : elle est dominée par l'agriculture, l'élevage, la pêche et la gestion de l'environnement. L'agriculture est marquée par les cultures du mil, le sorgho, le maïs, poids de terres, arachide dont les rendements sont inférieurs à la normale. Le sol rocailleux rend les terres cultivables limitées. La commune dispose de 10 diguettes. Cependant le matériel agricole moderne n'existe pas à cause de la position géographique des terres situées sur les collines.

\* L'élevage est en général domestique. Le cheptel se compose comme suit :

Bovins : 140

Ovins : 1 140

Asins : 39

Volaille : 1 550

Porcins : 94

L'élevage facteur de développement local souffre du manque d'encadrement dans les domaines de l'organisation des agro-pastoraux et de la couverture sanitaire (taux de couverture 30 % inférieur à la normale qui est de 80 %).

La participation des femmes se manifeste par l'élevage des petits ruminants.

\* La pêche : elle est pratiquée grâce au marigot woyowayanko. Sa production est infime. La commune ne dispose pas d'étangs, la pisciculture fait défaut. Cependant, il existe dans la commune six (6) associations et coopératives de pêcheurs dont le niveau d'équipements est de 20 %. (Source : situation de référence.)

\*L'environnement : les actions de protection de l'environnement sont marquées par la présence de bosquets, vergers, haies vives et cordons pierreux.

Quant à l'assainissement, il n'existe pas de structure de gestion de l'assainissement. Force est de constater un taux de dégradation élevé des ressources naturelles de 53,33 %.

\* L'hydraulique : le taux de couverture des besoins en eau potable est de 35,50 %. La faiblesse de ce taux s'explique par l'insuffisance des points d'eau car la commune ne dispose que de 7 pompes manuelles. L'impérieuse nécessité s'impose dans ce sous-secteur voire une école où les enfants boivent l'eau du marigot.

- Le secteur secondaire

\* Axe routier : une seule piste améliorée de 3 km et une piste saisonnière de 27,5 km est impraticable à cause de la montagne. La commune de Dogodouman a de sérieux problèmes d'encadrement malgré sa proximité au district de Bamako.

\* Consommation énergétique : la commune de Dogodouman dispose de huit (8) plaques solaires, vingt et un groupes électrogènes appartenant à des particuliers. La nécessité d'électrification s'impose à la commune.

Quant à l'artisanat, 191 artisans opèrent dans la commune de façon informelle. Le besoin d'encadrement des artisans pose problème à la commune.

Du point de vu tourisme, la commune de Dogodouman possède six (6) sites touristiques. Ces sites nécessitent d'être répertoriés au niveau national et disposer d'un système de gestion adéquat.

Quant au commerce, il se manifeste par des produits commercialisés comme les articles de ménage, les fruits et légumes et des denrées alimentaires (mil, riz, maïs, haricot, tubercules). A ce niveau, il n'existe pas d'organisation des commerçants.

### **1.3.8 Structures / services**

La commune de Dogodouma dispose des structures / services en nombre très limité à savoir :

- L'éducation avec une structure de gestion moderne
- Services de santé non encore opérationnels
- L'administration communale dotée en personnel mais avec une dotation en équipement insuffisant
- La CAFO par la présence d'un comité local
- L'APDF est aussi représentée dans la commune.

Cependant il y a peu de service déconcentré de l'Etat dans la commune. Cette situation est de nature à défavoriser le secteur de l'économie rurale qui souffre au niveau de tous ses sous-secteurs du manque d'encadrement. D'où le besoin d'assistant technique dans ce domaine est sollicité.

## **1.4 Etat actuel de développement de la commune**

### **1.4.1 Potentialités**

La commune Rurale de Dogodouman jouit des potentialités ci-dessous :

\* *Socio-culturelles :*

- dans la commune il existe quinze (15) associations, dont 7/8 sont modernes et dont les activités principales s'articulent autour de la génération de revenus ou d'entre aide ;
- quatre troupes de danse traditionnelle existent ;
- treize (13) partenaires interviennent en matière d'appui technique, d'appui financier de planning familial, d'éducation, d'appui au monde rural et de lutte contre la pauvreté.

\* *Le domaine de l'éducation :*

La commune dispose de deux écoles, 2 premier cycle et 1 second cycle. Il existe aussi une école privée (1<sup>er</sup> cycle), une (1) medersa, un jardin d'enfants et quatre (4) centres alpha. Ces structures sont gérées de façon régulière par des comités mis en place et qui travaillent en étroite collaboration avec la commune.

\* *Le domaine de la santé :*

Il existe deux services de santé (maternité et CSCOM) disposant de structures de gestion mais cependant non opérationnels.

\* *Arts – Sports – Culture :*

Le sport est pratiqué avec la présence des fédérations sportives et d'évènements sportifs.

*\* Ressources Naturelles :*

La commune dispose de forêts en phase de déforestation, de terres cultivables limitées et rocailleuses, des cours d'eau menacés d'ensablement.

*\* L'agriculture :*

Elle se manifeste par la culture du mil, sorgho, arachide, maïs, haricot et pois de terre dont le rendement à l'hectare est inférieur à la normale. La commune dispose de 10 diguettes.

*\* La pêche :*

Elle est pratiquée dans le marigot woyowayanko de façon rudimentaire et à faible production. Les pêcheurs sont organisés mais à faibles équipements.

*\* L'élevage :*

Elle est pratiquée de façon domestique et regroupe les gros et petits ruminants.

*\* Environnement et Assainissement :*

Des actions de protection sont menées telles que les bosquets, les vergers, les cordons pierreux et les haies vives.

*\* Hydraulique :*

Le taux de couverture en besoin d'eau potable est de 35,50 % avec la présence 7/11 pompes manuelles en bon état. Il existe aussi des puits à grand diamètre (17), une (1) adduction d'eau, deux (2) bornes fontaines et une (1) pompe solaire.

*\* Infrastructures et équipements :*

La commune rurale de Dogodouman ne dispose d'infrastructures et équipements à titre communal ou privé.

*\* Axe routiers :*

La commune dispose d'une piste améliorée de 3 km et d'une piste saisonnière de 27,5 km parcourant tous les villages de la commune.

*\* Cours d'eau :*

seize (16) cours d'eau pour une longueur totale de dix (10) km dont une seule en toute saison favorise la pratique de la pêche de façon rudimentaire.

*\* Tourisme :*

La commune rurale de Dogodouman est riche en sites touristiques au nombre de six (6) qui sont d'ordre archéologique ou naturels. Ces sites sont en voie de réhabilitation.

#### **1.4.2 Contraintes**

Les contraintes qui se posent à la commune rurale de Dogodouman concernent les domaines ci-dessous.

**Economie Rurale :**

Les sous-secteurs de l'économie rurale souffrent du manque d'encadrement et d'organisation choses de nature à baisser le revenu de l'économie rurale.

**Secteur Secondaire :**

Ce secteur est aussi mal exploité par le manque d'équipements, d'appui technique et financier attestant aussi la baisse de revenu.

**Les infrastructures :**

Elles sont pour la plus part en mauvais état et très insuffisantes entraînant un faible taux de scolarisation et d'approvisionnement en eau potable.

#### **1.4.3 Situation de référence, rapport d'analyse**

L'analyse de la situation de référence fait état des tendances entre potentialités et contraintes par secteur de planification. Par conséquent l'analyse de la situation de référence de la commune de Dogodouman dégage les tendances ci-dessous :

- La commune de Dogodouman entretient de bons rapports de partenariat (13) partenaires qui interviennent de façon interruptive dans la commune en appui technique et financier. Néanmoins aucune ONG ou projet n'est basé dans la commune pour le secteur rural qui constitue le socle du développement rural.
- Les ressources naturelles de la commune telles que la forêt est exploitée de façon abusive à tel enseigne que certaines espèces ont tendance à disparaître malgré les actions de protection environnementale. L'état rocailleux des sols, la faible étendue des terres agricoles et les équipements rudimentaires utilisés traduisent la baisse de

la productivité et le faible revenu des paysans. L'élevage n'occupe qu'une faible place malgré toute l'importance qu'on doit l'accorder pour le développement local. Les cours d'eaux à nos jours souffrent d'ensablement chose de nature à rendre la pêche quasi-inexistante. Aucun sous-secteur de l'économie n'est encadré. D'où le besoin d'encadrement.

- Les infrastructures compte tenu du mauvais état de la plus part d'entre elle, le domaine scolaire souffre d'un faible taux de scolarisation. D'où un besoin de construction des classes.
- Les infrastructures de santé existantes sont non encore fonctionnelles. Les équipements marchands sont à la phase de poursuite des travaux. Les axes routiers malgré leur courte distance sont en mauvais état. Une ré confection des routes s'avère nécessaire.
- Quant au secteur secondaire, l'artisanat n'est pas organisé et manque d'équipements.
- Hydraulique : L'approvisionnement en eau potable à un taux de couverture des besoins faible. D'où la nécessité d'accroître le taux de couverture des besoins en eau potable. Le sport n'est pas soutenu car l'équipement sportif fait défaut. Les mesures d'hygiène et d'assainissement n'ont pas été appliquées d'où un besoin de système de gestion des eaux usées et du ramassage des ordures s'impose.

En conclusion la commune de Dogodouman doit s'investir par l'application de la politique sectorielle de développement étant donné que la souffrance des secteurs pèse dans la balance du développement.

## **1.5 Orientations et objectifs du développement**

### **1.5.1 Les grandes orientations de la commune**

Aspirant à une commune viable, les élus communaux de Dogodouman placent la gestion de la commune sous le signe d'un développement humain caractérisé par la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, l'implication de tous les acteurs s'avère nécessaire.

- L'amélioration du niveau de vie de la population,
- Le développement de l'esprit démocratique,
- La protection de l'environnement,
- Le développement de la communication et des échanges,
- L'amélioration de la santé,
- Le développement de l'éducation et de l'instruction,
- Le développement de l'urbanisation et de l'industrialisation,
- Le développement du tourisme,
- La construction d'équipements marchands,
- La création d'activités génératrices de revenus et d'emploi.

### **1.5.2 Objectifs globaux et spécifiques**

Sur la base des orientations, les élus communaux se sont fixés des objectifs qu'ils s'engagent à réaliser à travers les actions suivantes :

- Améliorer le niveau de vie de la population,
- Développer l'esprit démocratique,
- Protéger l'environnement,
- Développer la communication et les échanges,
- Assurer la santé pour tous,
- Développer l'éducation et l'instruction,
- Développer l'urbanisme et l'industrie,
- Développer le tourisme,
- Construire des équipements marchands,
- Créer des activités génératrices de revenu et d'emploi.

#### **Objectifs Spécifiques :**

Les élus communaux de Dogodouman se sont assignés les objectifs spécifiques ci-dessous :

- Augmenter la production alimentaire,

- Favoriser l'accès à l'éducation et à l'instruction pour tous,
- Accroître la couverture sanitaire,
- Augmenter le taux de couverture en eau potable,
- Créer des activités génératrices de revenu,
- Entretien des routes,

Soutenir et entretenir une bonne gestion des affaires communales.

## 1.6 Système d'acteur

### 1.6.1 : Le Conseil Communal

Depuis les élections communales, du 30 Mai 2004, la commune de Dogodouman dispose d'un conseil communal de 11 Membres élus pour 05 ans.

Il s'agit de :

1	TRAORE	Ganglé	Maire
2	TRAORE	Diawoye	1 <sup>er</sup> adjoint maire
3	KONE	Ibrahima	2 <sup>ème</sup> adjoint maire
4	KEITA	Moussa Balla	3 <sup>ème</sup> adjoint maire
5	CONATE	Toumani	Conseiller Cercle
6	KONATE	Bourama	Conseiller Cercle
7	SANGARE	Mahamadou	Conseiller communal
8	DIABY	Moussa	Conseiller communal
9	DIAKITE	Waraba	Conseiller communal
10	KANSAYE	Seydou	Conseiller communal
11	TRAORE	Daouda	Conseiller communal

La commune dispose d'un personnel communal composé de :

KONATE	Modibo	Secrétaire Général
CAMARA	Youssouf	Régisseur recettes
KEITA	Fatoumata	Secrétaire dactylo

### 1.6.2 : Partenaires intervenant dans la commune

- LE/TONUS,
- ASSOCIATION MAAYA,
- WORD VISION

## 1.7 Les Atouts

- Existence de plus de 20 000 hectares de terres cultivables ;
- Existence de rivières ;
- Existence de plaines aménageables ;
- Existence de banque de céréale ;

Les femmes exercent l'agriculture et le maraîchage

- Existence de cheptel ;
- Existence de points d'eau ;
- Existence de forêts ;
- Existence de service de la conservation de la nature ;
- Existence de caisse d'épargne et de crédit.

## 1.8 Les contraintes :

- Pauvreté des sols ;
- Insuffisance de banque de céréale ;
- La faible pluviométrie ;
- Faible production et productivité ;
- Insuffisance d'attelage ;
- Sous équipement des paysans ;
- Inexistence de retenu d'eau ;
- Manque de pharmacie vétérinaire ;
- Méconnaissance des techniques agricoles modernes ;
- Accès difficile à la commune ;
- Difficulté d'approvisionnement en intrant agricole ;

- Insuffisance et irrégularité des plaines ;
- Insuffisance de viande ;
- Insuffisance de céréales ;
- Méconnaissance de la valeur nutritive des aliments ;
- Manque de changement dans les habitudes alimentaires ;
- Manque de commerçants grossistes.

### **1.9 Stratégie de mise en œuvre**

La stratégie de mise en œuvre de ce programme de sécurité alimentaire consiste :

- L'adoption de cet outils de planification comme document de référence pour le interventions des partenaires au niveau local afin d'en assurer la cohérence et garantir l'impact.
- Mener une large sensibilisation de formation et d'information sur le rôle dans l'exécution de ce plan de sécurité alimentaire.
- Mobiliser de façon permanente les recettes fiscales (impôts et taxes) afin de participer pleinement à l'exécution du plan de sécurité alimentaire.

### **10. Mécanisme de suivie évaluation**

Un comité issu du conseil communal a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre correcte et effective du plan de sécurité alimentaire de la commune. Ce comité établira son règlement de travail.

### **Conclusion**

L'exécution de ce plan de sécurité alimentaire sera très salubre pour l'affaiblissement des maladies et la mal nutrition dans la commune et engendrera une prolongation de la longévité. Le taux de croissance du point de vue économique va augmenter. Le bras valides pour développer la commune s'en sortira grandiose. Les enfants non affamés sont aptes à prendre le chemin des écoles. L'exécution de ce plan va augmenter le taux de croissance de tous les paramètres socio économique dans la commune. La mobilisation des ressources financières va s'améliorer avec la mise en œuvre de ce plan ainsi que l'anéantissement de la famine

## II. DIAGNOSTIC

Piliers	Atouts/Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation
<b>I. Disponibilités</b>	-Existence de terre cultivable	-Pauvreté des terres	- Fertiliser la terre	-Production et utilisation de la fumure organique	Tous les villages
	-Existence de bras valides	-Mauvaise pluviométrie	-Augmenter le nombre de matériels	-Acquisition des matériels agricoles	Tous les villages
	- Existences de matériel agricoles	-Insuffisance de matériels agricoles	-Augmenter le nombre de banque de céréales	-Culture de fourrage	Tous les villages
	- Existence de cheptel	-Artisans non formés	-Valorisation de l'artisanat	-Augmentation du nombre de banque et la tonne	Tous les villages
	- Existence d'une banque de céréales	-Tarissement précoce des points d'eau		-Creuser les retenus d'eau	
	-Existence d'activité artisanale			-Formation et appui des artisans	Tous les villages
	- Existence de la faune			-Production des légumes	Tous les villages
<b>II. Accès</b>	- Existence d'une caisse d'épargne	-Non fonctionnement de la caisse	- Rendre fonctionnelle la caisse	-Sensibilisation de la population pour épargner à la caisse	Gingoumé
	- Existence des pistes rurales	-Mauvais état des pistes	-Faciliter l'accès à tous les villages	-Aménagement des pistes	Tous les villages
	- Elevage	-Vol répétition des animaux	- créer une association d'éleveurs capable de garder les animaux	-Création d'une foire de bétail	Gingoumé
	- Commerce	-Faible rentabilité du commerce	- Rendre rentable le commerce	-Octroi de micro crédits aux vendeurs	Villages
<b>III. Utilisation</b>	- Existence des légumes et céréales	-Utilisation des engrais et des produits toxiques	-Utiliser les fumures organiques	-Sensibiliser et former la population sur le compostage	Tous les villages
	--Viande	-Insuffisance de viande	-Disponibilité de la viande	-Construction d'une boucherie	Tous les villages
	-Ménagères	-Insuffisance dans la diversité et la qualité des aliments	-Renforcer les compétences	-Former les ménagères	Tous les villages
	-Produits laitiers	-Non rentabilité de ces produits	-Bonne conservation et	-Former les laitiers	Tous les villages

			rentabilité		
	-Volailles	-Mauvais entretien de la volaille	-Traiter la volaille	-Sensibilisation et recrutement d'un agent vétérinaire	Tous les villages
<b>IV Stabilité</b>	-Marchés	-Non existence de foires hebdomadaires	-Créer des foires hebdomadaires	-aménagement de deux marchés hebdomadaires	Dogodouman et Gingoumé
	-Banques de céréales	-Insuffisance dans l'approvisionnement des centres d'approvisionnement	-Renforcer le stock existant -Créer deux autres banques de céréales		

### III. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DOGODOUMAN

**Objectif global : Assurer la Sécurité Alimentaire des populations de la commune**

Objectif global par pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Montant (en millions)	Sources				Périodes				
							Com	Conse	Etat	Parte	1	2	3	4	5
Augmentation de la production agricole	Fertiliser le sol	Production et utilisation de la fumure organique	1 000 ha de fumures organiques sont produits	Quantité de fumure organique produite	Toutes les familles	6	1	-	-	5	2	1	1	1	1
		Acquisition de matériels agricoles	Toutes les terres cultivables aménagées	Quantité de matériels agricole	Tous les villages	30	-	-	-	30	30	-	-	-	-
Augmentation du rendement du cheptel	Arrêté le vol des animaux	Création de l'association des éleveurs	Plus de vol d'animaux	Nombre d'animaux	Gingoumé	2	1	-	-	1	2	-	-	-	-
		Assurer la satisfaction des populations et des animaux en eau	Réalisation et équipement des forages	10 forages sont réalisés et équipés	Nombre de forages réalisés et équipés	Gingoumé	70	-	-	-	70	70	-	-	-
Augmenter le nombre de banque de céréale	Créer l'auto suffisance alimentaire	Créer trois (03) banques de céréales	La commune est auto suffisante	Les céréales sont disponibles	Tous les villages	15	1	-	-	14	-	15	-	-	-
Aménager les pistes rurales	Permettre une circulation facile des hommes et de leurs biens	Construction et aménagement des pistes rurales	Les produits sont vite écoulés	Durée d'écoulement des produits sont diminué	Tous les villages	PM	-	-	-	-	x	-	-	-	-
Aménager les marchés hebdomadaires	Existence de 2 marchés hebdomadaires	Des produits cultivés sont écoulés dans nos marchés	Les foires hebdomadaires sont créées	Nombre de marché créé	Dogodouman et Gingoumé	20	-	-	-	2	-	-	20	-	-
<b>Total</b>						<b>143</b>					<b>104</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>1</b>